



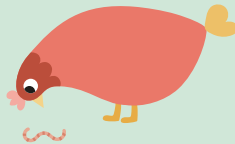
CONSIGNES

pour bien trier

vos restes alimentaires

Merci et bravo pour vos gestes de tri !

Vos restes alimentaires sont transformés en compost sur la plateforme de Saint Denis de Pile. Ce compost est ensuite utilisé par les agriculteurs, viticulteurs et maraîchers du territoire pour fertiliser les sols qui nous nourrissent.



VOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE PAR



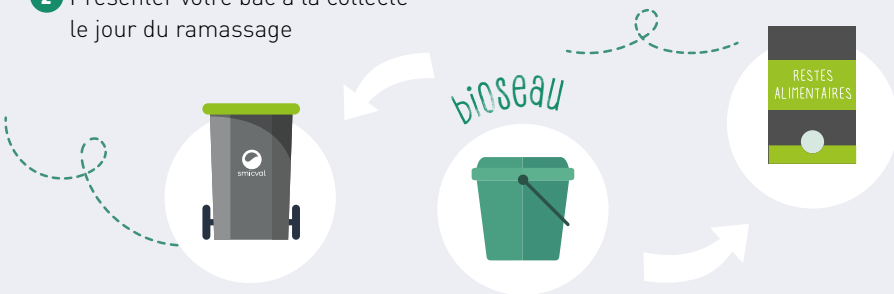
la collecte en porte à porte

- 1 Mettre vos restes alimentaires dans un sac biodégradable (fourni par le SMICVAL) dans votre bioseau
- 2 Présenter votre bac à la collecte le jour du ramassage

l'apport collectif



- 1 Mettre vos restes alimentaires dans un sac biodégradable (fourni par le SMICVAL) dans votre bioseau
- 2 Déposez le contenu dans les points d'apport collectif prévus à cet effet



VOUS DISPOSEZ D'UN COMPOSTEUR

composteur individuel ou collectif

- 1 Mettre vos restes alimentaires dans votre composteur
- 2 Attendre la maturation
- 3 Utiliser le compost pour amender la terre de votre jardin ou vos plantes



lombricomposteur

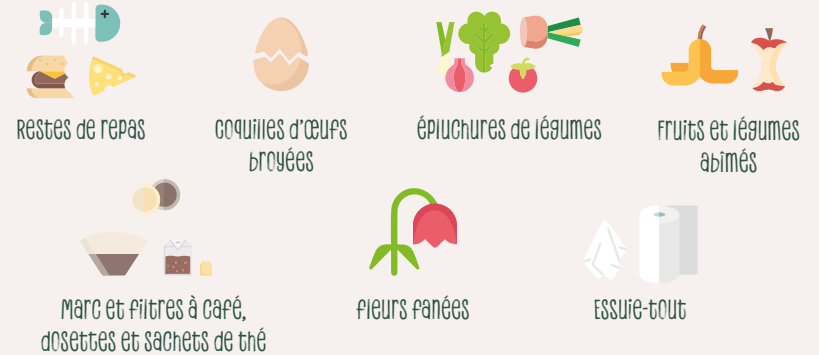
- 1 Mettre vos restes alimentaires dans votre lombricomposteur
- 2 Laisser les vers consommer votre matière organique
- 3 Utiliser le compost ou son jus pour fertiliser vos plantes d'intérieur ou d'extérieur



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Ne pas mettre de plastique !

DANS VOTRE BIOSEAU ET VOTRE COMPOSTEUR



DANS VOTRE COMPOSTEUR UNIQUEMENT



lombricomposteur déchets à éviter



Le saviez-vous ?

Les poules sont les meilleures amies du zéro déchet !

Les poules consomment volontiers (et sans risque pour leur santé) les fanes (et les épluchures de légumes, la salade, les fruits, le riz, les pâtes, les pommes de terre (cuites), le pain sec (trempé dans de l'eau pour faciliter la consommation), les restes de coquillages et de crustacés broyés en fines particules, les croûtes de fromage, etc.

En revanche, évitez de leur donner trop de restes de viandes ou de plats en sauce, ou des aliments très salés !



Ne pas jeter sur la voie publique

Soutiens financiers et formations

Depuis 2023, le SMICVAL met en place toute une série de **soutiens financiers** ainsi que **des formations** pour vous aider à **réduire vos déchets** et à recycler vos végétaux ainsi que vos restes alimentaires directement dans votre jardin.

Vous pouvez bénéficier de soutiens financiers pour :

- l'achat de matériel de compostage (composteur, bokashi, lombricomposteur...) : 50 % du prix d'achat plafonné à 75 €
- l'achat d'un poulailler, d'une clôture, (50 % du prix d'achat plafonné à 75 €) et de 2 poules (50 % du prix d'achat plafonné à 20 €)

Vous pouvez également assister à une session de formation sur le jardinage au naturel et la cuisine zéro déchet zéro gaspillage. Ces formations sont assurées par des associations du territoire, mais aussi par des maraîchers qui vous reçoivent dans leur ferme.

Pour en savoir + : RDV sur notre site internet : www.smicval.fr ou directement sur votre espace personnel !



Contact : www.smicval.fr
05 57 84 74 00 - contact@smicval.fr



NÉO
SMICVAL